



etat des lieux de sortie

Par **billard37**, le **17/08/2019** à **19:11**

bonjour

j'ai un locataire qui a déposé ses clefs dans sa boîte aux lettres et dit être représenté par une personne le jour de l'état des lieux programme en date du 31 août or je n'ai toujours pas reçu la procuration écrite par courrier postal et ne dispose pas de sa clef de boîte aux lettres

Je lui ai indiqué que si le jour J il ny avait pas procuration écrite clef et pièce d'identité de la personne et personne physique il n'aura pas d'état des lieux et ke le présenterai à un huissier de justice

pouvez vous me confirmer

Bien cordialement Mme Billard